

Ambition et organisation

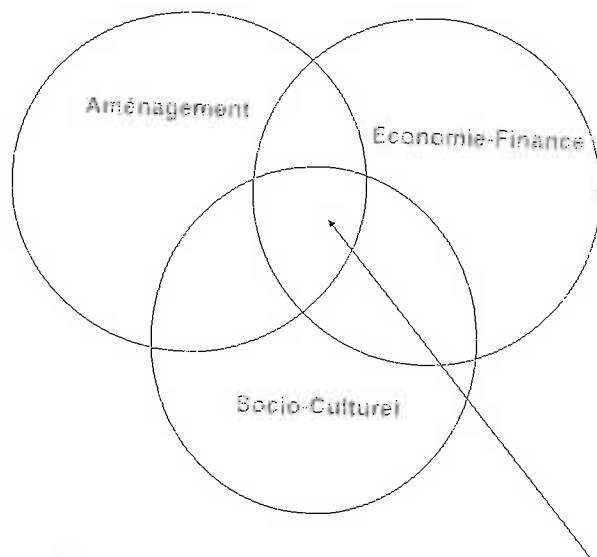
Lors des dernières élections municipales, nous vous avons exposé notre projet. Notre ambition pour Saint-Savin repose sur trois priorités :

- Poursuivre l'aménagement responsable, la valorisation du patrimoine et l'amélioration du cadre de vie
- Optimiser les ressources communales et rechercher toutes les aides financières possibles
- Développer la commune et son rayonnement culturel et touristique

Pour atteindre ces objectifs, nous avons défini deux exigences :

- Encourager les liens entre les générations, être à l'écoute de chacun, tout en développant un mode de gestion communal participatif et citoyen (associations, animations, accueil des nouveaux arrivants ...)
- Défendre encore et toujours l'intérêt général, sans perdre de vue la place active de Saint-Savin dans l'intercommunalité.

A l'image de notre politique, nous avons mis en phase l'organisation de notre conseil municipal pour gérer le quotidien et les projets :



L'organisation du Conseil Municipal dans la gestion du quotidien et des projets

Les décisions se prennent en équipe.

Pour chaque domaine, nous avons réparti les responsabilités afin de répondre aux demandes quotidiennes et réaliser les études de projet sur le moyen terme.